

ARRETE n° 23-048

Portant nomination des référents au Conseil des Systèmes d'Information (CSI)

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation notamment les articles R. 715-9 et suivants,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

ARRETE

Article unique :

Sont nommée référents au Conseil des Systèmes d'Information (CSI) pour une durée de 2 ans (1 an pour le référent numérique représentant les étudiants) :

Akram Alhussein	au titre de l'antenne de Nogent,
Christine Aubrat	au titre de la Direction de la Recherche,
Florian Blachère	représentant les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs,
Gaëtan Chrétien	au titre de la Direction des Ressources Humaines,
Nicolas Cunin	au titre de la Direction de la Communication,
Jenny Dutour	au titre de l'Eut+,
Reza El Galai	au titre de la Direction des Relations Entreprises,
Emmanuelle Jobé	au titre de l'Administration Générale et des services généraux (Direction, Direction générale des services, Affaires Institutionnelles et Juridiques, Patrimoine/Logistique et Pôle santé),
Isabelle Lartillier	au titre du Service Pilotage et Affaires Financières,
Ivann Laruelle	représentant les étudiant(e)s,
Julie Chipaux	au titre de l'Ecole Doctorale,
Dominique Moreau	au titre de la Direction de la Formation et de la Pédagogie
Christine Ninino	au titre de la Direction des Relations Internationales
Séverine Roze	au titre de la Direction du Numérique,
Olivier Sanchez	au titre de l'Agence Comptable et du Service Facturier,
Jean-Baptiste Vu-Van	au titre de la Bibliothèque Universitaire.

Le référent numérique devra dans son secteur d'activité :

- collecter et faire remonter les besoins des personnels et des usagers en matière d'amélioration du SI,
- documenter les demandes et les intégrer dans le portefeuille de projet de la DNum, prioriser ces demandes et identifier leur valeur avec les AMOA,
- informer les personnels et les usagers des nouveaux services mis en place,
- participer aux projets en cours (revues de projet, tests, recettes, participation à l'élaboration des formations et de la documentation).

Cette mission prend effet le 11 mars 2022 et se terminera le 10 mars 2024, et pour le référent étudiant au 10 mars 2023.

Fait à Troyes, le 23 janvier 2023

Le Directeur de l'UTT
Christophe COLLET,



Original : Service des affaires juridiques

Copie : Intéressé
Direction des ressources humaines
Directeur Délégué Dnum

Diffusion générale : www.utt.fr